

SOMMAIRE :

P.1 Edito

P.2 Infos locales

P.3 Colloque Ecole

P.4 et 5 Quoi de
neuf Education Na-
tionale?

P. 6/7/8 Les
sciences en question

P.9 Rencontres na-
tionales CFDT retrain-
tés

P.10 / 11 Conseil
UFR

P.12 Page culturelle

P. 13 Compte-rendu
CS du Sgen Midi-
Pyrénées

P14. Infos et cinéma

Edito

On vit une époque formidable !

Les enfants de gaza ont peur d'aller à l'école qui devient pour eux un lieu de mort. Poutine n'est pas en reste de son côté. Pour mémoire, les premières mesures de la République Sahraoui à la fin des années 70 (oui déjà près de 50 ans) étaient de construire et d'installer des écoles. Choisis ton camp, camarade !

Des enfants ne pourront plus aller à l'école car l'aide internationale (principalement américaine) ne viendra plus faute de financement. Ils crèveront de faim quand même mais non instruits. Ça ne devrait pas changer grand-chose pour eux.

Les États Unis ont décidé de suspendre ou annuler les visas pour les étudiants étrangers en particulier à Harvard. Mais en même temps ils n'hésitent pas à chercher par ci par là les têtes pensantes dont ils ont besoin. Que leur pays de naissance et de formation en ait bien plus besoin que les électeurs de Trump, c'est le cadet des soucis de l'administration républicaine (curieux nom, d'ailleurs, de ces zigotos). C'est la loi du marché, ma p'tite dame ! Ces informations, parmi d'autres, beaucoup d'autres, illustrent les tentatives de destruction du savoir, de la pensée, de la formation.

Pessimistes ? Que nenni ! Tout en étant lucides sur la situation du monde, nous restons confiants dans la capacité des collectifs : syndicats, associations comme celles regroupées au sein du Pacte du Pouvoir de Vivre, associations locales, de quartier, culturelles,...

La compagnie de l'Arène Théâtre à Coutures dans le Tarn-et-Garonne a permis à une autre compagnie, jeune compagnie, de présenter Hop, spectacle d'une fable sur la lâcheté du monde actuel et de ses chimères. Quand ce n'est pas la faute aux voisins, c'est la faute à une étoile qui consume la terre. Ça évite de se poser la question de ses propres responsabilités. A méditer.

Daniel VILLA-VEGA

Bernadette RAVAILLE (81), Catherine SOLDANO, Daniel VILLA-VEGA (82), Suzy SALAVDORI, Bernadette MARTY, Mireille TORREGROSA, Vincent LAVANANT, Jean-Pierre BRESSON, Claude ALLIOT (31/09) animent la coordination des SSR Sgen-CFDT de Midi-Pyrénées.

VIE SYNDICALE LOCALE

Où en est l'UTR 82 ?

En voilà une (si on parle d'UTR) ou un (si on parle de syndicat de retraité.es) qui revient de loin !

En 2023, plusieurs responsables, comme annoncé plusieurs mois auparavant, décident de mettre un terme à leurs fonctions au sein de la structure. Le moment fut mal choisi ! On peut partir en loucedé mais la suite avait été très mal anticipée ! Résultat, un fonctionnement à minima pendant deux ans jusqu'à l'AG du 11 mars 2025 qui s'est déroulée quelques semaines après deux sessions d'accueil de nouveaux adhérent.es.

Résultat, une assemblée très renouvelée, un conseil syndical de 23 membres dont 8 nouveaux, un conseil où la parité est plus que parfaite et d'où est issu un bureau de 7 membres dont 5 nouveaux adhérent.es ! Le bonheur. Du coup François, trésorier, poursuit son mandat et Daniel, Secrétaire général, reprend du service pour assurer le tuilage au cours du mandat.

Un texte de perspectives sera porté d'ici 2027 par un bureau composé de Daniel Villa Véga, secrétaire général, Catherine Soldano, Secrétaire générale adjointe (tous deux membres de la SSR Sgen midi-py), François Lafite, trésorier, assisté de Nadine Bozzano, adjointe, Jacques Bozzano, qui a repris le suivi de la messagerie, Jocelyne Andrieu qui s'intéresse au suivi de la formation et Alain Mauries qui suivra aussi le développement. Le Tarn-et-Garonne respire et repart sur de très bonne base !

Daniel Villa Véga

Conseil de l'UTR 31-09 du 13 mars 2025

Le Conseil a été d'abord consacré à un bilan du travail des commissions (commissions formation, sociale, loisirs avec une visite prévue dans le Gers « sur les pas de d'Artagnan » et des randonnées pédestres en projet). Un point a été fait par les trésoriers qui précisent que sur les 614 adhérents à jour, 561 ont déjà opté pour le prélèvement automatique des cotisations et qui rappellent que tous les adhérents CFDT bénéficient également de l'adhésion à l'association de consommateurs ASSECO qui en est une émanation.

Les présents au congrès extraordinaire (qui a acté à 81% le changement de nom des UTR en « syndicat des retraités de ... ») et à la rencontre de mi-mandat de l'UCR du 25 au 27 mars à Carcassonne en ont fait un compte rendu que les adhérents de la Haute-Garonne et de l'Ariège ont pu lire dans le dernier bulletin de l'UTR du 24 avril, qui comporte aussi l'invitation à l'Assemblée Générale de l'UTR 31-09 du jeudi 19 juin à Peyssies.

NB : si vous ne recevez pas le bulletin "Info retraités et pré-retraités UTR 31 09", signalez-le à hautegegaronne@retraites.cfdt.fr

Jean-Pierre BRESSON



RETRAITÉS

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'ÉCOLE EN DEBAT

Au mois de mars 2025, une série de conférences se sont déroulées à Larrazet (82) autour de l'actualité et de l'avenir de l'école. Philippe Meirieu y est intervenu pour nous faire part de son analyse de la situation de l'école à ce jour. Voici quelques-unes de ses réflexions.*

On est passé du « parent citoyen au parent client »

Pour Philippe Meirieu, L'école est inscrite dans l'histoire et elle évolue avec la société. La société holistique (celle où le groupe prime sur l'individu et dans laquelle celui-ci ne choisit rien) s'est effondrée dans les années 1950. De 1950 à 2000, la société a connu des bouleversements qui ont conduit à un développement de l'individualisme social : chacun a la volonté de faire ses choix. Il n'y a plus de confiance absolue envers les institutions : la justice, l'hôpital et l'école sont suspectés. L'école n'est plus une institution mais un service. Même si la qualité de l'école n'a pas à être jugée par les usagers, on est passé du « parent citoyen » au « parent client ». Cette évolution a été d'autant plus importante qu'elle a été encouragée par certains politiques notamment de droite qui ont joué les parents contre les profs. Une rivalité parents/profs s'est développée.

Dans les années 1980, le consumérisme scolaire s'est développé. Certains parents choisissent l'école de leur enfant par le biais des options. Des associations locales se développent basées sur l'intérêt des parents contre une école au service de vraies valeurs.

Aujourd'hui l'école est abîmée....

Actuellement, on assiste au développement du populisme, de l'emprise des réseaux sociaux, de la publicité, des radicalismes religieux...

Dans ce contexte, l'école est malmenée. On oublie les finalités de l'école. Les profs sont ballotés. Beaucoup de réformes se font sans tenir compte des remontées du terrain. L'exemple récent de la réforme des groupes de niveau au collège qui s'est faite sans demander l'avis des enseignants est à souligner.

Les profs sont déprimés ; ils ne sont plus enthousiastes mais révoltés. Ils ont l'impression de vider un océan avec une petite cuillère. Les lois se succèdent mais ce sont des rustines. Les profs deviennent des exécutants, ils ont le sentiment d'accomplir des tâches qui ne donnent pas de sens à leur métier ; ils ont le sentiment de ne plus avoir de responsabilités, d'autonomie. Leur rôle consiste à faire réussir leurs élèves à des QCM, à des tests. Résultats : l'éducation nationale a un problème de recrutement, et les démissions, ruptures conventionnelles et burn out se multiplient.

...et pourtant l'école tient bon

L'école garde une estime plutôt bonne dans la population. Elle est le service public le plus présent dans les quar-

tiers défavorisés. L'école tient le coup avec des associations pédagogiques. On peut parler d'échec de l'école si on regarde le terrorisme mais il y a aussi beaucoup de réussites qui ne font pas la une des journaux. Malheureusement le débat sur l'école n'existe pas ou est très pauvre.

Un défi nouveau : faire vivre une institution au service de valeurs

Les valeurs républicaines promues par l'école sont celles des Lumières.

L'autonomie intellectuelle (« pense par toi-même », « fais du commun »). L'élève doit apprendre à échapper à toutes les formes d'emprise (religieuse, politique, publicitaire)

La capacité à travailler ensemble, à sortir de la violence et à discuter. A l'école, l'élève apprend à comprendre, à participer au débat public, à être citoyen.

Comment raviver la flamme ?

Pour Philippe Meirieu, il faut mettre en avant les missions de l'école : apprendre l'émancipation et le vivre ensemble. Les profs doivent être reconnus pour leur compétence mais aussi pour leur mission : faire vivre une institution émancipatrice où on apprend à travailler ensemble. Les profs doivent aider à fabriquer du commun. Les points communs sont les savoirs ; chaque élève a sa particularité mais il partage les savoirs. Chacun est singulier mais tous s'approprient les mêmes choses et font société ensemble. C'est pour cela que l'école doit être inclusive et se donner les moyens de réussir cette inclusion.

Donner aux enfants le goût de la vérité

Pour Philippe Meirieu, il faut redonner la primauté aux finalités de l'école plutôt qu'aux modalités : à quoi sert l'école, quels sont les critères de réussite ? Il faut réaffirmer le rôle des enseignants au regard des enjeux spécifiques d'aujourd'hui. (combat contre les certitudes, lutte contre les slogans). il faut remettre la créativité pédagogique au cœur du métier et cesser les injonctions. La pédagogie est un art de faire pas une science. Il y a actuellement un mépris de la pédagogie au profit du numérique et des neurosciences. La pédagogie est absente de la formation initiale des enseignants et elle est très faible dans la formation continue.

« Les profs doivent devenir des profs d'inquiétude » : refuser le relativisme et donner aux enfants le goût de la vérité. La vérité rend libre .

Pour finir, Philippe Meirieu a lancé des idées à réfléchir : développer la relation et le soutien à la parentalité, travailler sur les valeurs avec les parents. Lutter contre la solitude des profs, pourquoi pas une convention citoyenne sur l'éducation ? Mettre dans la constitution les missions de l'école ?.....

Bernadette MARTY et Daniel VILLA-VEGA

*Philippe Meirieu est chercheur, essayiste et homme politique français, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie

NOUVELLE REFORME DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Ce que prévoit la réforme de la formation des enseignants

Les concours de l'enseignement seront désormais organisés à bac+3 et les deux années de master seront consacrées à une formation rémunérée et pensée pour être plus professionnalisante.

Du changement pour attirer davantage de candidats. La réforme de la formation initiale des enseignants, annoncée il y a plus d'un an sera "engagée pour la rentrée 2025", a annoncé François Bayrou, vendredi 28 mars, avec la ministre de l'Education nationale, Elisabeth Borne. "Notre idée, notre orientation, c'est de retrouver l'esprit [des anciennes] écoles normales, de redonner aux futurs enseignants une formation pluridisciplinaire axée sur les fondamentaux", a-t-il ajouté. Mais la principale évolution reste l'avancement des concours de l'enseignement, de bac+5 à bac+3.

Voici ce que l'on sait de cette réforme, lancée par Emmanuel Macron en 2024 pour répondre à la crise de recrutement dans l'enseignement, mais qui n'avait pas pu aboutir du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale.

Un concours avancé en fin de licence

Alors que les concours pour devenir enseignant (le CRPE et le Capes) ont actuellement lieu à bac+5, la réforme prévoit d'organiser un concours de recrutement à bac+3, en fin de licence, pour les enseignants du premier degré (écoles maternelles et élémentaires) comme du second degré (collèges et lycées). Cette réforme sera mise en œuvre dès le printemps 2026. L'ancien et le nouveau concours coexisteront dans un premier temps, aux printemps 2026 et 2027, avant la disparition du concours à bac+5 en 2028. Le concours de l'agrégation, également programmé après deux années de master, n'est en revanche pas concerné par la réforme.

Deux années de formation professionnalisante et rémunérée

Une fois le concours en poche en fin de L3, les futurs enseignants suivront désormais une formation professionnalisante lors de leurs deux années de master, et seront rémunérés dans le cadre de ce parcours. En M1, ils deviendront élèves fonctionnaires et toucheront 1 400 euros nets mensuels. En M2, ils obtiendront le statut de fonctionnaires stagiaires et gagneront 1 800 euros nets. Le coût supplémentaire lié la mise en place de cette réforme est estimé à 26 millions d'euros en 2026, 294 millions en 2027 et environ 500 millions par an à partir de 2028.

En contrepartie, les futurs enseignants devront s'engager à exercer le métier de professeur pendant une période de quatre ans. Et une plus grande part de leur emploi du temps sera consacrée à enseigner devant des élèves. En M1, les étudiants passeront un tiers du temps, soit près de 12 semaines, en stage d'observation à la pratique accompagnée, durant lequel ils se-

ront accueillis par des enseignants dans leurs classes. Puis, en M2, ils enseigneront 50% du temps, dans le cadre de stages en responsabilité.

Une nouvelle licence pour le premier degré

Pour préparer le concours du premier degré, une licence spécifique de préparation au professorat des écoles sera mise en place à partir de la rentrée 2026. "Elle permettra aux étudiants de suivre un parcours sur trois ans, exigeant, professionnalisant et couvrant l'ensemble des disciplines dispensées à l'école", a revendiqué Elisabeth Borne. En 2024, Emmanuel Macron exprimait le souhait de créer des "écoles normales du XXI^e siècle", à l'image des établissements chargés de former les instituteurs jusqu'en 1991. Les aspirants professeurs qui s'inscriront à cette nouvelle formation passeront moins d'épreuves, lors du concours en fin de troisième année, que les étudiants issus d'autres licences.

Actuellement, les aspirants enseignants peuvent suivre n'importe quelle licence, s'ils veulent exercer en primaire, ou une licence de la discipline qu'ils souhaitent enseigner, s'ils visent le secondaire. Ils rejoignent ensuite un master spécialisé (MEEF) pour préparer les concours à bac+5. Les formations MEEF disparaîtront progressivement d'ici à 2027, remplacées par les nouveaux masters professionnalisants. De premiers modules de cours préparatoires aux nouveaux concours seront lancés à la rentrée 2025.

Claude ALLIOT

L'avis de la CFDT EDUCATION

La CFDT a un avis globalement positif. Des revendications d'ores et déjà garanties

une formation initiale en alternance avec des stages en milieu professionnel

- Une symétrie pour les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, dans les modalités de recrutement et de formation ;

- une formation initiale diplômante assurée par un établissement d'enseignement supérieur public (abandon du fantasme des écoles normales supérieures du professorat) ;

- une rémunération satisfaisante pour les lauréats pendant leurs deux années de formation en master, appuyée sur un statut qui assure l'acquisition de droit à la retraite ;

une formation initiale en alternance avec des stages en milieu professionnel.

Des préoccupations fortes

Dialogue social en berne

Un concours en fin de licence, un incontournable ?

Une mise en œuvre précipitée en 2025, ce sont des personnels malmenés

Une licence spécifique, oui mais...

Un nouveau master pas comme les autres

Le volume de stage l'année de fonctionnaire

stagiaire à 50% de service est beaucoup trop important.

Une première année de master pour découvrir

Une formation académique de qualité

Le volume de 800 heures de formation sur les 2 années du master doit être revu à la hausse pour garantir une formation de qualité.

Une obligation de servir 4 ans à discuter

La CFDT propose que ces quatre années soient surtout un engagement de l'état à assurer une formation continuée pour les néo-titulaires avec aménagement de service.

La carte scolaire en milieu rural :

zoom sur la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

En Tarn et Garonne, comme dans de nombreux départements ruraux, la rentrée scolaire 2025 va se faire dans un contexte dégradé avec de nombreuses fermetures de classe, une situation qui risque d'aggraver en 2026 avec la prévision d'une perte de 700 élèves.

La situation a été débattue au Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) en mars 2025, auquel participent deux représentants du Sgen-CFDT. Parce que cela se passe près de chez nous, deux cas ont attiré notre attention :

la fermeture de l'école de Gensac (103 habitants-45 élèves) : après quelques revirements de la part du maire, la fermeture devrait être effective à la rentrée 2026. Principal argument : le coût financier supporté par la commune alors qu'un seul enfant du village est inscrit. Esparsac (254 habitants-20 élèves), commune qui lui est associée au sein du RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé), devrait récupérer la quarantaine d'élèves à la rentrée 2026. Dossier à suivre car pour le moment rien n'est acté sinon la perspective pour la commune d'engager rapidement des travaux d'adaptation de l'école

la fermeture d'une classe à Sérignac (521 habitants - 45 élèves) : celle-ci sera effective à la rentrée 2025 sauf si de nouvelles inscriptions sont enregistrées d'ici là ! et ce malgré de gros investissements réalisés par la commune sur l'école.

Ces deux exemples témoignent des tensions qui pèsent sur l'élaboration de la carte scolaire en milieu rural et de leurs impacts sur les territoires. Le Sgen 82 comme la FSU 82 confirment que, si l'on ferme une classe dans une école de 8 ou 10 classes, c'est désorganisant mais pas insurmontable. Mais ce n'est pas la même chose quand on ferme une des trois classes de l'école ou un établissement. C'est violent ! Larrazet (686 habitants et 3 classes) est sans doute la prochaine sur la liste !

En 2023, l'association des maires ruraux a demandé un moratoire sur les fermetures de classes et d'écoles et de revoir le seuil de fermeture de classes et d'établissements qui a été abaissé. Un paradoxe alors que le soutien à la ruralité est affiché par l'Etat comme une priorité (cf encadré sur le plan pour l'école dans les territoires ruraux). Qu'en est-il de l'égalité devant l'offre scolaire, du droit à l'accès scolaire de proximité qui est rompu par des contraintes imposées de déplacements aux enfants par des regroupements forcés ? Qu'en est-il de l'application des mesures 73 et 74 engageant l'Etat à prendre en compte les contraintes territoriales dans l'allocation nationale des moyens à travers la définition d'un indice d'éloignement et à prendre en compte les spécificités des classes multi âges (formation et accompagnement des personnels enseignants) ?

Si les instances de concertation existent, leur fonctionnement s'avère peu satisfaisant, d'où une demande de révision du fonctionnement des CDEN. Les décisions sont le plus souvent prises de manière unilatérale et selon une logique comptable (sauf dans le cas d'une demande de fermeture émanant du maire), alors que les élus sont en charge de l'aménagement du territoire. S'il est vrai que les zones rurales sont plus particulièrement impactées par la baisse démographique, cela ne doit pas venir pénaliser des espaces déjà fragiles en matière de finances publiques.

L'Egalité des frontons des mairies est mis à mal !

Catherine SOLDANO

Plan 2024 pour notre école dans les territoires ruraux (MEN – E. Borne)

Garantir un maillage scolaire partout sur le territoire
Mieux anticiper les ouvertures ou les fermetures de classe / Créer une instance de dialogue et de coordination en amont du CDEN / Créer un bonus pour les RPI / Garantir la réussite des élèves en milieu rural / Permettre les échanges entre collégiens de milieu rural et de milieu urbain / Offrir 3 000 places de plus en internat d'excellence / Garantir la dynamisation des territoires par l'école / Etendre les territoires éducatifs ruraux

LES SCIENCES EN QUESTION

Résister face à l'attaque des sciences comme savoirs communs

A peine réélu, Donald Trump mène une attaque violente et de grande ampleur contre les sciences combinant censure idéologique, destruction des bases de données sur le climat, coupes budgétaires, suppression de financements, menaces contre les personnels et les étudiants... Du jamais vu dans un grand pays démocratique ! En à peine quelques semaines, universitaires et chercheurs sont devenus les ennemis de l'intérieur, accusés de tyrannie intellectuelle et de propager des idées contraires aux valeurs et intérêts américains.

Concrètement, des programmes entiers de recherche sont aujourd'hui menacés par les décrets du président Trump. Tous les domaines sont concernés mais sont plus particulièrement visés les travaux sur (ou incluant) le genre, les femmes, les minorités, le climat, la diversité, l'inclusion, l'équité... Les licenciements se multiplient. Les collaborations internationales sont à l'arrêt impactant également l'activité des laboratoires étrangers. En bref, Donald Trump et son vice-président mènent une politique qui nous rappelle la fragilité des libertés académiques lorsqu'elles ne sont pas garanties par des statuts protégeant des ingérences politiques ou économiques et des financements pérennes.

Passé le temps de la sidération, la communauté scientifique américaine s'est organisée. Dépassant les frontières des États-Unis, le mouvement *Stand Up For Science* défend l'intégrité et l'indépendance des institutions scientifiques face une désinformation généralisée, y compris par ceux qui nous gouvernent. En France, les mobilisations scientifiques et citoyennes du 7 mars et du 3 avril 2025 témoignent de la nécessité de préserver une recherche scientifique indépendante. Car, l'exemple américain doit nous rendre attentif à ce qui se passe également dans notre pays. Depuis une vingtaine d'années, les réformes successives, les coupes budgétaires et plus récemment les attaques plus idéologiques sur l'impartialité - voire l'utilité - des sciences humaines et sociales ont conduit à une fragilisation de nos universités et centres nationaux de recherche.

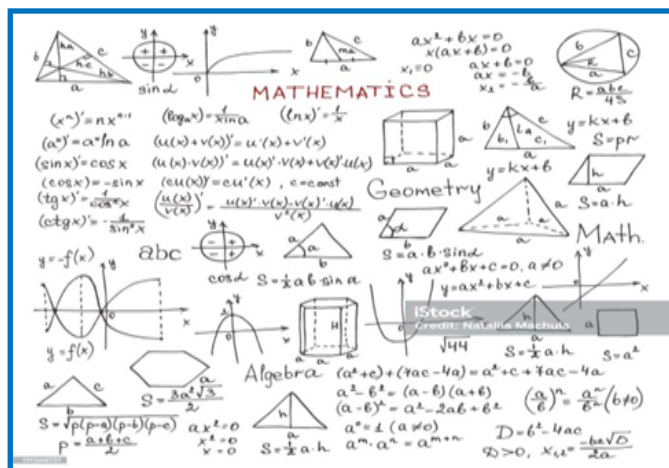
La science a toujours été un champ de bataille. Mais, la défiance envers les scientifiques qui s'exprime aujourd'hui à travers le monde fait le lit du complotisme et des réalités alternatives. Elle est symptomatique de sociétés en manque de repères alors que nous sommes confrontés à des crises multiples - démocratiques, économiques, sanitaires et environnementales - sans précédent. Il ne s'agit pas de s'en remettre aveuglément à la parole de l'expert ou de sacrifier le savoir scientifique. Apprendre à déconstruire une information, se forger une opinion sur la base de faits sourcés, repérer les arguments fallacieux est une nécessité citoyenne et il y a urgence. Mais, nous avons plus que jamais besoin de l'apport des sciences pour relever les défis qui pèsent sur notre avenir. C'est en cela que les savoirs sont un bien commun qu'il faut préserver.

Catherine Soldano

Pour aller plus loin :

<https://www.afsp.info/stand-up-for-science-2025-paris/> -

<https://rec-toulouse.fr/wp-content/uploads/2022/02/REC22-manifeste.pdf>



Science et société : entre défiance et reconquête

La méfiance vis-à-vis de la science est devenue l'un des symptômes majeurs des sociétés contemporaines. Longtemps perçue comme moteur de progrès, garante de l'objectivité et source de bien-être, la science semble aujourd'hui contestée dans ses fondements mêmes, dans ses méthodes, et dans son autorité. Deux publications récentes permettent de mieux comprendre cette crise et d'esquisser des pistes pour en sortir : l'article *La culture scientifique est à reconquérir*, publié dans la revue **Paysans** en 2018, et l'essai *Les Sciences dans la mêlée*, plus critique et introspectif. Tous deux posent un même constat : la rupture entre science et société est réelle. Mais les diagnostics et les remèdes diffèrent.

Une défiance croissante

La culture scientifique est à reconquérir adopte un ton alarmiste mais volontariste : la science, bienfaitrice de l'humanité, est aujourd'hui victime d'un relativisme culturel, de campagnes de désinformation, et de postures idéologiques qui minent sa légitimité. Les auteurs s'inquiètent d'un climat de suspicion généralisée qui freine l'innovation et affaiblit l'autorité des chercheurs. Les controverses autour des OGM, des vaccins, des compteurs Linky ou encore du glyphosate sont autant d'exemples d'une défiance qui s'étend. Le principe de précaution, pourtant conçu comme un outil de régulation, serait devenu, selon l'article, le refuge d'un populisme précautionniste, hostile au changement et à la modernité. La science, pourtant responsable de l'allongement de l'espérance de vie, de la révolution agricole, des progrès médicaux ou encore de la maîtrise de l'atmosphère, se voit accusée d'être au service d'intérêts cachés ou de menacer l'humanité.

À cette inquiétude, l'article oppose une vision humaniste de la science : celle d'un patrimoine culturel et intellectuel qui doit être transmis, compris, discuté. Pour cela, il appelle à une mobilisation générale : médiateurs scientifiques, institutions, enseignants, médias, politiques et citoyens doivent œuvrer à reconstruire le lien entre science et société. L'éducation, la vulgarisation, les musées, les nouvelles formes de médiation numérique sont perçus comme les instruments d'une reconquête nécessaire.

Une critique de la science par elle-même

À cette approche volontariste répond la posture plus critique du livre *Les Sciences dans la mêlée*. Les auteurs ne défendent pas simplement la science ; ils interrogent ses pratiques, son fonctionnement, son rapport au pouvoir. Pour eux, la crise de confiance n'est pas qu'un malentendu ou une ignorance des citoyens : elle est aussi le fruit d'une science qui, trop souvent, s'est faite verticale, technocratique, opaque. La défiance est alors vue comme une réaction légitime face à une science perçue comme instrumentalisée par les intérêts économiques, comme sourde aux inquiétudes citoyennes, ou comme porteuse de promesses non tenues.

Les Sciences dans la mêlée plaide pour une transfor-

mation profonde : la science doit cesser d'apparaître comme une vérité extérieure, imposée, et devenir un espace de discussion, d'ouverture, de co-construction. Il ne s'agit pas seulement d'« expliquer » la science au public, mais d'« écouter » les attentes, les valeurs, les savoirs profanes. C'est en intégrant la critique, en acceptant le débat, en partageant le pouvoir de dire le vrai, que la science pourra retrouver une place légitime dans l'espace démocratique



Deux visions complémentaires

Plutôt que de les opposer, ces deux approches peuvent se compléter. D'un côté, il est crucial de rappeler ce que la science a apporté à l'humanité : elle a permis de sauver des millions de vies, de comprendre le monde, de maîtriser les risques, d'alléger les tâches humaines. Ce patrimoine ne doit pas être perdu, et la culture scientifique doit être valorisée, transmise, défendue.

Mais en même temps, il faut reconnaître que la science ne peut plus se contenter d'un monopole de la légitimité. Elle doit s'ouvrir à la société, dialoguer, accepter d'être questionnée. Cela suppose une réforme de ses institutions, une transparence accrue, une reconnaissance des incertitudes, et une attention aux dimensions éthiques, politiques et sociales des choix technologiques.

La reconquête de la culture scientifique ne peut réussir que si elle intègre cette double exigence : d'un côté, restaurer la confiance dans la connaissance rigoureuse, méthodique, cumulative ; de l'autre, rendre cette connaissance perméable aux aspirations, aux inquiétudes et aux expériences des citoyens.

Vers une nouvelle alliance

Finalement, la science ne doit ni s'imposer en surplomb, ni se dissoudre dans l'opinion. Elle doit redevenir ce qu'elle fut à certains moments-clés de l'histoire : une entreprise collective, au service de l'émancipation humaine, nourrie par le doute autant que par la rigueur, et guidée par la volonté de comprendre pour mieux agir. À cette condition seulement, elle pourra redevenir non pas un objet de méfiance, mais une source d'inspiration, un espace de débat éclairé, et un levier pour affronter les grands défis contemporains — du climat à la santé, de la biodiversité à la justice sociale.

Alain ALCOUFFE

LE REC : FESTIVAL POPULAIRE et ENGAGÉ POUR L'ESPRIT CRITIQUE

Sondés en 2019 pour la fondation Jean Jaurès, 21 % des français se montraient très poreux aux théories du complot alors que seulement 32 % y étaient hermétiques(1). En janvier dernier, le rapport annuel du World Economic Forum (« Forum de Davos ») classait mésinformation et désinformation comme premier risque mondial à court terme, avant les événements climatiques extrêmes ou les guerres.(2) Janvier 2025 a vu aussi le retour au pouvoir de Trump, de ses « alternative facts » et d'attaques sans précédent contre la science.

Qu'il est difficile de trier le vrai du faux, de détecter et résister aux manipulations, de prendre du recul face à ses propres intuitions et de débattre sans s'écharper, bref de faire preuve d'esprit critique, dans une société de plus en plus désinformée et polarisée !

Les **Rencontres de l'Esprit Critique**- organisées chaque année à Toulouse depuis 2021 à l'initiative de Willy Lafran, co-fondateur de Freya Games, une entreprise locale de serious games(3), font figure de parenthèse salutaire. Le REC se définit comme un festival culturel et artistique, populaire et tous publics, dédié à la promotion de la pensée critique. Il invite à remettre en question certitudes et idées reçues et ambitionne de lutter contre la désinformation et la propagation de l'ignorance, facteurs qui nourrissent les autoritarismes en tout genre et menacent nos démocraties.

La pensée critique y est illustrée au travers de nombreuses thématiques : santé, philosophie et

épistémologie, psychologie, technologie, sciences, art, histoire, citoyenneté et d'autres encore... Ce festival a pour originalité de réunir des intervenants de champs très variés : universitaires bien sûr, mais aussi vulgarisateurs, acteurs associatifs, créateurs de contenus, artistes, etc. Les conférences et tables rondes apprennent aux participants à douter de façon raisonnée, les amenant à se demander pourquoi ils pensent ce qu'ils pensent... Les ateliers, débats et expositions les invitent à suspendre leur jugement et à argumenter de façon apaisée et productive. Les interventions sont pour la plupart d'un excellent niveau mais restent toujours accessibles et décontractées, l'ambiance y est conviviale ; en un mot le REC est un régal pour l'esprit !



Le REC est gratuit, mais il coûte cher. Bien soutenu depuis ses débuts par les collectivités locales, il a vu cette année ses subventions diminuer suite aux baisses des dotations de l'État aux collectivités locales(4). Un financement participatif a dû être mis en place qui a permis de constater la popularité de ces rencontres (15.000 € récoltés en un mois) et de maintenir, voire améliorer la jauge du festival avec plus de 250 intervenants sur trois jours.

La prochaine édition est prévue (à confirmer) les 25 et 26 avril 2026 (5) mais tout au long de l'année des associations organisent à Toulouse ou dans la Région des conférences ou des rencontres sur ce thème pour s'aérer l'esprit (... critique)(6).

Jean-Pierre BRESSON

1) Sondage IFOP réalisé en décembre 2018 : 21% des sondés adhèrent à au moins 5 des 10 théories du complot testées, 32% à aucune. Voir <https://www.jean-jaures.org/publication/enquete-complotisme-2019-les-grands-enseignements/>

2) https://reports.weforum.org/docs/WEF_Global_Risks_Report_2025.pdf

3) Jeux vidéo éducatifs et citoyens.

4) SICOVAL, CD31, Région Occitanie, Toulouse Métropole, Ministère de la Culture, etc.

5) <https://rec-toulouse.fr/>

6) Par exemple : le cercle de zététique de l'Université Populaire de Philosophie (www.alderan-philosophie.org/cercle-de-zetetique/) ou Rasoir d'Oc (facebook.com/Rasoir.d.Oc/), liste tout sauf exhaustive.

RENCONTRE NATIONALE DE L'UNION CONFEDERALE DES RETRAITES

à Carcassonne du 25 au 27 mars 2025

Congrès extraordinaire :

La modification statutaire proposée par le bureau de l'UCR de septembre 2004 consiste à remplacer dans les statuts de l'UCR la dénomination « UTR » par « syndicat CFDT des Retraités »

Une adhérente de l'UTR du Gers est montée à la tribune pour présenter les arguments POUR cette modification tandis qu'un adhérent de l'UTR de Paris a présenté ceux CONTRE.

Les UTR ont ensuite voté par mandats : Pour 81 % ; Contre 19 %

Cette modification est donc adoptée et les nouveaux statuts seront présentés au bureau de l'UCR en juin 2025.

Le prochain congrès se réunira à Dunkerque du 1 juin au 3 juin 2027.

Rencontre nationale :

Accueil des participants et présentation de l'URI Occitanie par Stéphane Bonnetain ainsi que l'URR Occitanie par Jacques Maurs.

Présentation de l'actualité revendicative : ont été évoqués les points suivants :

Les contextes mondial, européen et français ; la loi sur les soins palliatifs et l'aide à mourir ; prise en compte insuffisante du vieillissement de la population ; guide pour les CVS ; Investissement dans les CDCA, les CCAS ; le pouvoir d'achat des retraités ; le développement de la CFDT Retraités (hausse de 1,24 %)

Les congressistes sont répartis en ateliers dont les travaux vont alimenter la réflexion pour le prochain congrès :

Améliorer la vie quotidienne des retraité par nos revendications

Aller vers les retraités et leur proposer l'adhésion à la CFDT

Mieux communiquer avec les retraités

De l'adhérent à l'exécutif, quelle écoute ?

Marylise Léon est intervenue sur le dossier des retraites, le pouvoir d'achat et l'emploi et a répondu à de nombreuses questions sur ces sujets.

Table ronde : adapter nos territoires au vieillissement de la population avec la participation de l'agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et de l'association Ville amie des aînés (VADA)



Bilan : impérieuse nécessité d'intégrer dans les projets de territoires l'évolution démographique des personnes âgées, leur différenciation, l'analyse des besoins sociaux et le changement climatique en identifiant les partenaires mobilisables.

Cette rencontre nationale organisée conjointement par l'UTR de l'Aude et l'URR Occitanie s'est tenue dans une ambiance conviviale et l'investissement des bénévoles retraités de l'Occitanie a été apprécié.

Bernadette Ravaille

CONSEIL DE L'UNION FEDERALE DES RETRAITES CFDT EDUCATION—Paris : 2 et 3 avril 2025

Après un tour de table des SSR présentes (12 académies représentées + l'étranger en visio), un point est réalisé sur la tournée des régions par les membres du bureau.

RGPD - numérique : Intervention de Val-mène Salmon (VS) qui est le référent sur ces questions à l'UCR.

à l'aide d'un diaporama elle nous raconte comment progressivement s'est installée cette notion des chartes, des lois puis le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) qui est un règlement européen entré en vigueur le 25 mai 2018 et mis en œuvre ensuite. Le RGPD concerne aussi bien le numérique que le papier, il s'agit de la protection des données sensibles, personnelles ; il faut pouvoir assurer l'information, la confidentialité. Pour cela un référent (DPD ou DPO en anglais) est nécessaire puis des responsables clairement identifiés dans chaque structure ainsi que des écrits consignés.

Il existe un document de la CNIL (Commission Informatique et Liberté) destiné aux organisations syndicales détaillant tout cela (Cf. Action Juridique N° 250).

Compte de l'UFR-EFRP (ex Sgen-CFDT) Bluesky : Alain Schneider depuis Varsovie, nous a montré l'état d'avancement de la page de l'UFR : <https://bsky.app/profile/cfdt-retrait-ednat.bsky.social>

Un point sur la presse : Profession Education devant cesser prochainement de paraître (remplacé par un encart distribué 4 fois par an avec CFDT Magazine), l'encart retraite disparaît également et serait remplacé par une info lettre électronique mensuelle (problème du coût supplémentaire à étudier)

Bernadette Peignat précise les arrivées de nouveaux membres du conseil de l'UFR ainsi que la réorganisation du bureau qui s'attelle à la préparation de l'AG des 25 et 26 novembre 2025.

Maité Druelle dans son intervention pour l'UCR insiste sur le rôle essentiel des UFR dans le développement et la fidélisation des adhérents qui partent à la retraite. Il faut noter également la diversité des UFR, qui s'explique aussi bien par l'histoire et la géographie ; des liens sont à recréer, pour cela une rencontre UFR-URR est à programmer. La formation syndicale demeure une priorité. Pour les UTR, une des tâches est d'aller à la rencontre des salariés.

Une information est donnée sur l'évolution de la formation des enseignants ainsi que sur la rencontre na-

tionale de l'UCR à Carcassonne (voir articles)

Présentation de la Protection Complémentaire Santé (PCS), par Olivier Emorine, secrétaire fédéral en charge du dossier à la Fédération Sgen.



Le marché a été notifié courant mars 2025. C'est un contrat passé entre les Ministères E.N., Enseignement Sup, Jeunesse et Sports, Culture, et un consortium mené par la MGEN et la CNP.

Petit historique : en 2016, généralisation de la complémentaire santé dans le secteur privé ; en 2022, accord interministériel pour la mise en place de complémentaires santé collectives pour l'ensemble de la F. Publique, soit 4 millions 400 mille actifs et 800 mille retraités.

Pour le M.E.N., les syndicats ont négocié sur la création d'options par niveaux de couverture (et donc, niveaux de cotisation). La CFDT demandait 3 options, les autres syndicats se sont accordés sur seulement 2 options, l'une à 7,23 €/mois (sans dentaire ni optique), l'autre à 30,23 €/mois (ces tarifs concernent les actifs, ceux appliqués aux retraités ne sont pas encore connus) Il manque une option intermédiaire, de l'avis de la CFDT.

Négociations sur les taux de cotisations des ayants-droits (conjoint.e.s, enfants). Pour un.e conjoint.e, le taux de cotisation serait à 110% des actifs. Pour les enfants de moins de 21 ans, le taux serait à 45% pour les 1^{er} et 2^{ème} enfants, gratuit pour le 3^{ème}.

- Négociations également sur les taux de cotisations majorées pour les retraités.

Les retraités pourront adhérer s'ils ont une pension majoritairement versée par le M.E.N. Ils auront 1 an après leur départ en retraite pour rejoindre le contrat collectif.

Le contrat entre en vigueur au 1^{er} avril 2026. A partir de cette date, les déjà-retraités auront aussi 1 an pour rejoindre le contrat collectif.

Concernant les ayants-droits : un adhérent retraité peut faire bénéficier son/sa conjoint.e et ses enfants du contrat collectif. Les veufs et veuves en pension de réversion d'un.e ex-adhérent.e peuvent aussi en bénéficier.



Les cotisations sont majorées pour les retraités selon le nombre d'années de cotisation depuis leur entrée dans le contrat collectif :

1^{ère} année : même taux de cotisation que les actifs

2^{ème} année : 125% de la cotisation des actifs

3^{ème}, 4^{ème} 5^{ème} année : 150 %

6^{ème} année et indéfiniment : 175%

Pas de questionnaire de santé pour les retraités.

La cotisation de base pour les actifs sera à 75,40 € + 3% pour un fonds d'aide aux retraités ce qui donnerait, pour les retraités :

En 1^{ère} année : 78,06 € + 2% pour un fonds d'aide aux retraités

En 2^{ème} année : 97,58 €

A partir de la 6^{ème} année et les suivantes : 136,61 €

Comparaison entre ce nouveau contrat M.E.N.-M.G.E.N. et le contrat U.C.R.-M.G.E.N. (contrat Solutions) :

Normalement (sauf catastrophe), les cotisations du nouveau contrat collectif sont gelées à leur niveau défini pour 2026 jusqu'en 2028. Notamment pour voir comment évoluent les adhésions, notamment celles des

retraités. Mais après 2028 ???

Pareillement, côté MGEN-Solutions (contrat UCR) comment vont évoluer les cotisations et les couvertures, en fonction de la masse des retraités qui iront peut-être vers les contrats collectifs de leurs ex-ministères ?

Et du côté des contrats MGEN classiques, hors contrat collectif [contrat Référence pour les retraités] ? Cela dépendra du nombre d'actifs, et de retraités, qui resteront en-dehors des contrats collectifs. Il y aura donc un nouvel équilibre financier pour ces contrats « classiques ».

Pour le contrat Référence, qui est celui des actuels retraités restés à la MGEN, la MGEN va sans doute tendre à l'aligner sur le nouveau contrat collectif avec le M.E.N. Pour l'instant, le côté Santé est mieux traité dans le nouveau contrat collectif, qui a aussi un volet prévoyance.

La vie du nouveau contrat collectif sera suivie par un comité paritaire interministériel M.E.N./Enseigné. Sup/Jeunesse et Sports/Culture, notamment concernant les évolutions des offres de soins et les cotisations.

Le contrat collectif est un marché public, qui sera renégocié tous les 4 ans.

L'Etat prend en charge 50% des cotisations des actifs, mais rien pour les retraités, qui paient les cotisations plein pot.

Info : les mutuelles payent des taxes au nom de la solidarité, qui alimentent la CMU, et sont en forte augmentation (au début, en 2000 : 1,75% ; en 2010 : 5,9% ; actuellement un peu moins de 14%).

La MGEN s'est associée avec la CNP [Caisse Nationale de Prévoyance, CNP Assurances au modèle multipartenarial : La Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le groupe BPCE et l'Etat. Depuis mars 2020, le Groupe CNP-Assurances fait partie du grand pôle financier public et est détenu à 100% par la Banque Postale] pour soumissionner à l'appel d'offres du M.E.N., car il fallait avoir un fort coefficient de solvabilité. La MGEN apporte sa compétence, la CNP apporte la surface financière.

Il y aura deux groupes de travail sur la PCS, l'un monté par l'UFR Sgen, responsable Bernard Valentini, l'autre monté par l'UCR, pour le suivi de son contrat collectif, responsable Marinette Soler.

Bernadette RAVAILLE

LECTURES

Notes de lecture

« Sociologie des gilets jaunes »

de Antoine Bernard de Raymond et Sylvain Bordiec. Editions Le bord de l'eau, collection Reproduction et luttes sociales.

Un ouvrage de 200 pages réalisé par deux chercheurs qui ont passé une bonne partie de leur temps sur des ronds-points de la région bordelaise afin d'approfondir la réalité sociologique, politique des présentes et présents.



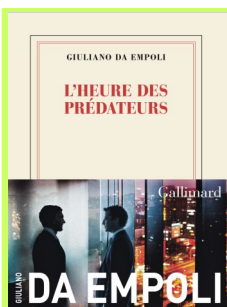
Plusieurs aspects sont très intéressants dans leur enquête. Elle montre la diversité des « populations » des ronds - points, leur organisation et motivations qui varient en fonction du lieu, plus ou moins stratégique, des rapports avec les autorités locales, de leur appétence ou non à la violence, etc.

Dans le contexte du changement climatique, la question de la survie des couches plus pauvres de la population se pose avec acuité. Ce livre pointe aussi la « curiosité » des revendications des gilets jaunes qui veulent un meilleur niveau de vie et plus d'équité dans la fiscalité ... mais en aucun cas ne parlent d'augmentation de salaire !

Enfin la solution adoptée pour manifester, massivement et sur la durée, interroge du type de mobilisation sociale. C'est une crise de reproduction sociale des ménages populaires bien plus qu'une révolte ouvrière.

Personnellement, j'y ai senti un poids énorme des réseaux sociaux, de la stratégie commerciale d'E. Leclerc et des problématiques rencontrées dans les territoires péri-urbains comme peuvent l'être les départements autour de Toulouse, par exemple. Très intéressant.

Daniel Villa Véga



L'heure des prédateurs de Giuliano de Empoli - Gallimard

L'auteur de *Mage du Kremlin* récidive dans le témoignage et l'analyse politique. En quelques récits haletants et glaçants, il nous entraîne de l'autre côté du miroir du pouvoir. Un ancien monde s'achève, un autre lui succède, fait de chaos, de mainmise des seigneurs de la tech et d'IA incontrôlable... Assistons-nous à la naissance de l'homo numéricus ?

Claude ALLIOT



Habiter la classe et réfléchir l'école de Alain Daziron

En mars dernier, au cours de la journée consacrée à l'école à Larrazet, Alain Daziron est venu présenter son livre « Habiter la classe et réfléchir l'école ». Ancien professeur d'histoire et géographie, Alain Daziron nous fait part de son expérience à travers cette publication qui se veut tout à la fois un carnet de route, un manifeste et un témoignage parfois drôle qui restitue au plus près l'univers de la classe. A une époque où l'idée que l'école va mal a infusé en profondeur dans l'opinion publique, ce livre est un antidote pour rappeler à tous que les conditions de l'éducation ne sont (et n'ont jamais été) ni le paradis, ni l'enfer. C'est l'une des clés pour que tout débat fécond et rationnel parte de l'école réelle et non de sa représentation apocalyptique.

Daniel VILLA-VEGA

Compte-rendu du Conseil Syndical du SGEN académie de Toulouse

8 avril 2025 - lycée Joséphine Baker Toulouse

Depuis quelques années, un ou une représentant(e) des retraité(e)s de la Section Syndicale des Retraités du Sgen CFDT peut assister au Conseil Syndical du Sgen CFDT de Midi-Pyrénées; c'était le cas ce jour-là.

Tous les départements étaient représentés (sauf 32,12 et 09), ainsi que tous les niveaux d'enseignement (1er et second degré, sup), ainsi que l'enseignement agricole, les GRETA, les ITRF. Au total, 18 participant(e)s, en grande majorité des femmes.

Les points abordés :

Renouvellement du Conseil Syndical : suite à 10 départs ou démissions, un appel à candidature sera lancé, et des élections auront lieu le 24 juin, jour de l'AG du SGEN Toulouse.



Une responsable du compte Facebook a été élue (Charlène Roques du 82)

Action revendicative : chaque département et chaque catégorie de personnel a fait le point. Globalement, la situation n'est pas bonne ; retraits de postes, baisse des financements. Au niveau de la carte scolaire, l'académie, avec un fort secteur rural et la grosse agglomération urbaine toulousaine, peine à une répartition équitable des moyens d'enseignement.

La Protection Sociale Complémentaire : ac-

quis de la CFDT, mais la MGEN comme complémentaire obligatoire pose des problèmes (notamment pour les ITRF...). Cependant le SGEN revendique un principe de solidarité pour abonder cette complémentaire santé (50% assuré + 50% employeur).

Groupe de besoins : le feuilleton continue, ils seront rétablis à la rentrée 2026, si...

Réforme de la formation initiale des enseignants : la CFDT Education est plutôt favorable, car la démocratisation de l'accès à la profession d'enseignant et les masters rémunérés (acquis CFDT) constituent des avancées. Mais, cela sera insuffisant pour rendre le métier plus attractif (ce qui constitue le problème principal à régler), il y aura des risques de frictions entre universités et la hiérarchie de l'EN concernant les contenus de formation. La CFDT Education demande une période transitoire pour préciser et mieux penser cette réforme.

GRETA : il y a un risque que ces structures deviennent des GIP (Groupement d'Intérêt Privé), et donc quittent l'Education Nationale.

Lutte contre l'extrême droite : ce combat traditionnel de la CFDT se structure : création d'un réseau VIGIE (pour contre-carrer les attaques et l'entrisme de l'extrême droite dans l'EN), et faire le lien avec les parents et...les enseignants. Utiliser le réseau du Pacte du Pouvoir de Vivre.

AG du 24 Juin : l'ordre du jour est adopté, l'après-midi serait consacré à un débat (thème non encore tranché, Intelligence Artificielle ou EVARS (Education sexuelle et relationnelle)).

Modifications du Règlement Intérieur : changements sur les structures et précisions sur le CS et la CE adoptés (à l'unanimité)

Décharges syndicales : c'était le gros morceau de l'après-midi.

Claude ALLIOT

Section Syndicale des Retraités (SSR) Sgen-CFDT

UTR CFDT 31 09 ,3, chemin du pigeonier de la Cépière ,31000 Toulouse

UTR CFDT 12 , 23 avenue de la Gineste
12000 RODEZ

UTR CFDT 32 40 rue Rouget de L'isle, 32000
AUCH

UTR CFDT 46 bourse du travail, place
Claude Rousseau 46000 CAHORS

UTR CFDT 65 5 boulevard du Martinet
65000 Tarbes

UTR CFDT 81 maison des associations, 1
place du 1er mai 81100 CASTRES

UTR CFDT 82 , 120, rue de l'abbaye
82000 Montauban

Téléphone SSR : 06 21 07 00 59
Messagerie SSR SGEN CFDT:
sgenretraites3109@gmail.com

Disponible (s) un peu, beaucoup ou pas du tout , les adhérent-es retraité-es ont toujours leur place dans la vie de la CFDT.

A la retraite, l'adhésion n'est pas automatique, c'est une réelle décision .

Vous êtes adhérent-e du Sgen-CFDT,

Vous venez de prendre votre retraite

Vous êtes en retraite depuis plusieurs années .

Pourquoi poursuivre votre adhésion à la CFDT dans le cadre de la Section Syndicale des Retraités ?

- * Etre solidaire de notre syndicat professionnel

(15 % versé à la Fédération)

- * Soutenir les revendications et agir pour améliorer nos conditions de vie avec tous les autres retraités.

- * Etre informée-e grâce à la presse syndicale qui donne une analyse de l'actualité et de la société correspondant à nos valeurs.



Avec la discussion à l'assemblée nationale des projets de lois sur les soins palliatifs et l'aide à mourir, plusieurs films sont sortis et ont évoqué chacun à leur façon ces sujets :

« **Dernier souffle** » : film de Costa-Gavras adapté du livre éponyme du médecin Claude Grange et de l'écrivain Régis Debray : en immersion dans une unité de soins palliatifs au cœur d'un hôpital, un médecin et un écrivain se rendent au chevet de différents patients. Un récit fragmenté, sur autant de manières d'appréhender la vie, la mort, la finitude.

« **La chambre d'à côté** » : film de Pedro Almodovar adapté d'un roman américain : « Quel est donc ton tourment ? » de S.Nunez : Ingrid , écrivaine, renoue le contact avec une amie correspondante de guerre, Martha, atteinte d'un cancer en phase terminale. Cette dernière lui demande de l'accompagner dans une maison pour être présente lors de son suicide programmé. Réflexion philosophique, artistique sur la fin de vie décidée.

« **On ira** » : comédie d'Enya Baroux : Marie, 80 ans, épuisée par sa maladie, veut partir en Suisse pour mettre fin à ses jours. Elle prétexte un mystérieux héritage pour entraîner son fils et sa petite fille, qui ignorent son projet, accompagnés de son aide soignant, dans un road movie émouvant et drôle, servi par d'excellents acteurs.

Bernadette RAVAILLE

ATTENTION! Nouvelle adresse mail de la SSR : sgenretraites3109@gmail.com